



**SOS VILLAGES  
D'ENFANTS  
FRANCE**

[www.sosve.org](http://www.sosve.org)

# L'ESSENTIEL 2014

**S'**il y a deux choses qui sont essentielles dans une vie d'enfant et qui l'aident à devenir un adulte et aussi une belle personne, ce sont bien l'affection et l'écoute. C'est cette recette faite de deux simples ingrédients qui lui permet de poursuivre son chemin et de construire son avenir dans la sérénité.

Ces ingrédients fondamentaux, dont chaque enfant a besoin pour grandir, et qui sont au cœur de l'action quotidienne de SOS Villages d'Enfants, « Qui m'aime m'écoute ! » les a réunis. Chaque enfant doit pouvoir aimer et être aimé en retour ; il doit également pouvoir exprimer ses droits, être écouté et surtout compris.

Cependant, que ce soit en France ou dans le monde, les droits fondamentaux des enfants ne sont pas toujours respectés. Dans le cadre du 25<sup>e</sup> anniversaire de la Convention des droits de l'enfant, SOS Villages d'Enfants s'est fortement mobilisée autour de cette cause pour la faire mieux connaître, et également assurer la visibilité de notre association en tant qu'acteur référent de la protection de l'enfance.

Elle a bénéficié d'une reconnaissance institutionnelle et plusieurs supports ont choisi de mettre à l'honneur son action, preuve de la légitimité de l'association sur la question des droits de l'enfant.

Nous saisissons cette opportunité pour inviter chacun d'entre vous à faire écho à cette parole des enfants, parfois ignorée et trop souvent bafouée.

« Qui m'aime m'écoute... et me protège ! »



## "QUI M'AIME M'ÉCOUTE!"

**Sur 100 € reçus,  
88,40 %  
sont destinés  
aux enfants.**

Voir page 4

Les donateurs peuvent laisser libre l'affectation de leur soutien ou choisir entre France et monde. À l'international, les parrains peuvent opter pour le pays et le village SOS de leur choix.

**FRANCE MÉTROPOLITAINE**

**13 villages SOS  
203 fratries**

**Soutien financier  
à l'INTERNATIONAL**

**Plus de 50 000 enfants bénéficiaires  
22 pays**



De droite à gauche : **Gilles Paillard**, directeur général, et **Pierre Pascal**, président.

**Les rapports annuel et financier de SOS Villages d'Enfants sont consultables sur le site Internet de l'association : [www.sosve.org](http://www.sosve.org) et disponibles sur demande.**



SOS Villages d'Enfants est membre du Comité de la Charte du don en confiance depuis 1992.

Notre association, soumise à des contrôles internes et externes, accorde une grande importance à la gestion des ressources qui lui sont confiées et s'emploie à optimiser la rationalisation des coûts. Le contrôleur du Comité de la Charte a participé au conseil d'administration consacré à l'arrêté des comptes et à l'Assemblée générale. Les comptes de SOS Villages d'Enfants sont certifiés sans réserve par le cabinet PricewaterhouseCoopers Entreprises.



## FRANCE

### COMMENT NOUS AGISSONS

Notre action est menée en partenariat avec les conseils départementaux qui ont compétence en matière de protection de l'enfance. Les services de l'Aide sociale à l'enfance soumettent à SOS Villages d'Enfants la situation de fratries dont le placement est envisagé sur la durée. Le conseil départemental prend en charge les frais de fonctionnement liés à l'accueil des enfants confiés à SOS Villages d'Enfants. Ainsi, le financement des actions de SOS Villages d'Enfants en France est couvert à 88 % par les fonds publics.

Les appels à don pour l'action en France servent à la construction, aux travaux d'extension ou de rénovation des villages SOS, aux compléments de charges salariales, au soutien scolaire, à l'aide aux jeunes majeurs et à des projets éducatifs à forte valeur ajoutée (séjours à l'étranger, vacances...).

- 644 enfants et jeunes accueillis en villages SOS
- 34 nouvelles fratries accueillies en 2014
- Âge moyen : 11 ans
- Réussite scolaire : 81 %

### RAYONNEMENT ASSOCIATIF



SOS Villages d'Enfants était **partenaire des 7<sup>es</sup> Assises nationales de la protection de l'enfance** qui ont rassemblé près de 2 000 professionnels. L'association a pu partager son savoir-faire à travers plusieurs contributions et la participation d'enfants et de jeunes, en particulier autour des droits de l'enfant.

SOS Villages d'Enfants a pris position **au cours d'auditions publiques** : par la commission sénatoriale des affaires sociales dans le cadre d'une mission d'information sur la protection de l'enfance, par Mme Laurence Rossignol, secrétaire d'Etat chargée de la Famille, des Personnes âgées et de l'Autonomie, dans le cadre des travaux législatifs en cours dans le champ de la protection de l'enfance.



© Téléparis

### FAITS MARQUANTS

#### UNE FORTE VISIBILITÉ

SOS Villages d'Enfants parrainait **le programme court « Qui m'aime m'écoute ! » diffusé sur France 2** en novembre et décembre. Un épisode d'une minute présentait un droit fondamental de la Convention internationale des droits de l'enfant, en l'explorant de manière originale, au travers d'une discussion émouvante entre Anny Duperey, marraine de l'association et un enfant. 11 droits de l'enfant ont ainsi été illustrés.

Chaque programme a réuni 3,2 millions de téléspectateurs de plus de 50 ans, pour une couverture de près de 70 % de notre cœur de cible et **près de 102 millions de contacts**.

#### LA VIE DES VILLAGES D'ENFANTS SOS



© SOS Villages d'Enfants

Le village d'enfants SOS de **Sainte-Luce sur Loire** (44) a célébré son 10e anniversaire le 18 octobre. Deux villages d'enfants SOS ont bénéficié d'importants travaux de rénovation afin d'améliorer l'environnement et le confort de vie des enfants : **Busigny et Neuville Saint-Rémy** (59).

#### DÉMARCHE QUALITÉ

Tous les établissements de SOS Villages d'Enfants ont connu **une évaluation externe indépendante**, qui s'est avérée très satisfaisante. En plus de garantir le respect des obligations réglementaires, celle-ci avait pour objectif de valoriser les atouts du projet associatif et sa déclinaison par les établissements. Elle a suggéré un certain nombre de recommandations, révélant ainsi de nouveaux axes de progrès à travailler.



© SOS Villages d'Enfants

#### FAVORISER LA RÉUSSITE SCOLAIRE



Les cinq acteurs clés de la réussite scolaire

L'année 2014 a été marquée par **le lancement et le déploiement du programme « Pygmalion »**, mutualisation du travail associatif autour de la réussite scolaire (définition de grandes orientations, expérimentations de nouvelles pratiques d'accompagnement...). Il a fait l'objet de la publication d'un guide.





© SOS VE Mali

## FAITS MARQUANTS

### ACCUEILLIR D'AUTRES ENFANTS

L'ouverture officielle du **4<sup>e</sup> village d'enfants SOS de Madagascar**, à Fort Dauphin, au sud-est du pays, a eu lieu le 18 novembre. Les premiers enfants étaient accueillis dans des maisons familiales temporaires. L'événement coïncidait avec la célébration du **25<sup>e</sup> anniversaire de SOS Villages d'Enfants Madagascar**.

Présidée par Mme Sangaré Oumou Bâ, ministre de la promotion de la Femme, de la Famille et de l'Enfant, **l'inauguration du 4<sup>e</sup> village d'enfants SOS du Mali à Khouloum** a eu lieu le 2 février. SOS Villages d'Enfants France était représentée par Daniel Barroy, vice-président, et Gilles Paillard, directeur général. Richard Pichler, secrétaire général de SOS Villages d'Enfants International, , était également présent. Le village SOS comprend 15 maisons familiales, pour une capacité d'accueil à terme de 150 enfants.



© SOS Villages d'Enfants Mali

## INTERNATIONAL

**SOS VILLAGES D'ENFANTS FRANCE EST MEMBRE DE SOS VILLAGES D'ENFANTS INTERNATIONAL, PRÉSENTE DANS 134 PAYS.**

### COMMENT NOUS AGISSONS

L'activité repose sur le financement privé. Les appels à don servent à la construction de nouvelles structures, à la prise en charge des frais de fonctionnement et aux situations d'urgence. Les enfants sont confiés aux villages d'enfants SOS par les services sociaux après enquête. Ils sont accueillis et élevés dans leur culture et leur croyance.

Les collaborateurs, dans leur très grande majorité, sont des nationaux du pays. Cette implantation locale est un gage d'efficacité dans la durée et dans l'urgence.

- **7 888 enfants accueillis en villages d'enfants SOS**
- **Plus de 25 370 élèves dans les établissements scolaires et de formation**
- **Plus de 20 200 bénéficiaires des programmes sociaux et de renforcement de la famille**

## INVESTISSEMENTS EN MILLIERS D'EUROS ET NOMBRE DE PROGRAMMES

MADAGASCAR	4 182	4	13	4	12	15	GUINÉE (Urgence EBOLA)	102					
MALI	2 307	4	10	1	3	4	ROUMANIE	69	2		2		2
ARMÉNIE	1 656	2	1	1		4	TUNISIE	68	2	1	1		2
BURKINA FASO	913	2	5	2	2	2	MAROC	58	2	2	1		2
VIETNAM	782	5	14	5	1	2	CÔTE D'IVOIRE	40	1	2	1	1	1
NIGER	745	2	4	1	2	2	LAOS	38	2	6	2		2
TOGO	639	3	6	2	3	3	BOSNIE	27	1	1	1		2
CAMEROUN	435	1	2		1		SOMALIE	18	1	4	1	2	
INDE	180	2	11	2	1	1	RWANDA	15	1	3	1	1	1
TSUNAMI	155	2	1	2		2	COLOMBIE	10					
ÉQUATEUR	149	2		2		2	<b>TOTAL</b>	<b>12 927</b>	<b>44</b>	<b>93</b>	<b>35</b>	<b>29</b>	<b>51</b>
HAÏTI (dont Urgence Haïti 22 KE)	118	1	3	1		1							
HONDURAS	117	1		1									
NÉPAL	104	1	4	1		1							

 Village d'enfants SOS
  École
  Structure pour jeunes
  Santé
  Programme de renforcement de la famille et centre d'appui communautaire

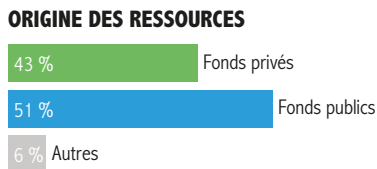
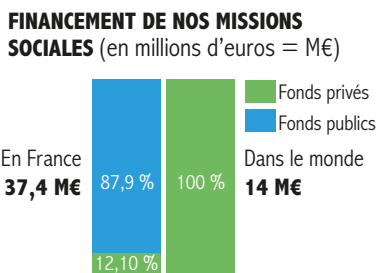
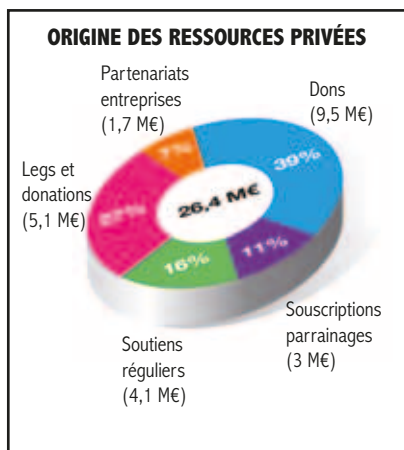
\* Pour Haïti : le nombre de programmes correspond aux chiffres 2013 (le rapport annuel 2014 de SOS Villages d'Enfants Haïti n'étant pas disponible à l'heure où nous imprimons).



### COMPTE D'EMPLOI DES RESSOURCES 2014 (version simplifiée)

EMPLOIS 2014 en milliers d'euros	Emplois 2014 = Compte de résultat	Affectation par emplois des ressources collectées auprès du public en 2014
<b>1- Missions sociales</b> - réalisées en France - réalisées à l'étranger via la fédération internationale	37 381 13 983	4 537 13 972
<b>2 - Frais de recherche de fonds</b>	4 590	4 590
<b>3 - Frais de fonctionnement</b>	1 165	1 055
<b>sous-total</b>	<b>24 154</b>	
<b>I - Total des emplois de l'exercice inscrits au compte de résultat</b>	<b>57 118</b>	
<b>II - Dotations aux provisions</b>	<b>965</b>	
<b>III - Engagements à réaliser sur ressources affectées</b>	<b>403</b>	
<b>IV - Excédent de ressources de l'exercice</b>	<b>2 943</b>	
<b>V - TOTAL GENERAL</b>	<b>61 430</b>	
Part des acquisitions d'immobilisations brutes de l'exercice financées par les ressources collectées auprès du public		2 458
Neutralisation des dotations aux Amortissements des immobilisations financées à compter de la 1 <sup>re</sup> application du règlement par les ressources collectées auprès du public		240
<b>Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public</b>		<b>26 372</b>
Evaluation des contributions volontaires en nature	3 153	

RESSOURCES 2014 en milliers d'euros	Ressources collectées 2014 = Compte de résultat	Suivi des ressources collectées auprès du public et utilisées en 2014
Report des ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées en début d'exercice		25 352
<b>1- Ressources collectées auprès du public</b>	26 398	26 398
<b>2 - Autres fonds privés</b>	0	
<b>3- Subventions et autres concours publics</b>	31 112	
<b>4- Autres produits</b>	2 374	
<b>I - Total des ressources de l'exercice inscrites au compte de résultat</b>	<b>59 884</b>	
<b>II - Reprises de provisions</b>	<b>344</b>	
<b>III - Report des ressources affectées non utilisées des exercices antérieurs</b>	<b>1 202</b>	
<b>IV - Variation des fonds dédiés collectés auprès du public</b>		<b>798</b>
<b>V - Insuffisance de ressources de l'exercice</b>	<b>0</b>	
<b>VI - TOTAL GENERAL</b>	<b>61 430</b>	<b>27 196</b>
<b>Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public</b>		<b>26 372</b>
Solde des ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées en fin d'exercice		26 176
Evaluation des contributions volontaires en nature	3 153	



### AFFECTATION DES RESSOURCES

Sur 100 € reçus de la générosité du public et des subventions des conseils départementaux :



■ Missions sociales en France et dans le monde en 2014  
■ Frais de fonctionnement et provisions  
■ Frais d'appel et de traitement des fonds, gestion des reçus fiscaux, charges et frais de personnel sur gestion des legs et du service donateurs

### BILAN SIMPLIFIÉ AU 31 DÉCEMBRE 2014

ACTIF (en K€)	2014	2013
<b>ACTIF IMMOBILISÉ :</b> Immobilisation corporelles, incorporelles et financières	29 106	27 881
<b>ACTIF CIRCULANT :</b> Valeurs réalisables (créances) et disponibles (trésorerie)	61 663	60 574
<b>COMPTES DE REGULARISATION :</b> Charges constatées d'avance	511	448
<b>TRAVAUX EN COURS</b> (village au Burkina Faso)	1 469	1 469
<b>TOTAL :</b>	<b>92 750</b>	<b>90 372</b>

PASSIF (en K€)	2014	2013
<b>FONDS ASSOCIATIFS :</b> Apports, provisions réglementées, réserves	69 363	66 894
<b>PROVISIONS :</b> Provisions pour risques et charges	8 686	8 497
<b>DETTES</b>	12 984	13 254
<b>COMPTES DE REGULARISATION :</b> Produits constatés d'avance	248	195
<b>TRAVAUX EN COURS</b> (Ouagadougou)	1 469	1 469
<b>TOTAL :</b>	<b>92 750</b>	<b>90 372</b>

Pour une parfaite transparence : sur 100 €, la seule générosité du public finance 78,16 % des missions sociales.

### POLITIQUE DE RÉSERVE ET AFFECTATION PRÉVISIONNELLE DES RESSOURCES

Engagée sur la durée dans ses actions, SOS Villages d'Enfants a constitué une réserve prudentielle d'une année de fonctionnement sur fonds privés (14,49 M€).

Des ressources sont réservées pour la réalisation des projets prévus en France et dans le monde (environ 11,7 M€).

Source : Compte d'emploi des ressources 2014